

## SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

### Les Nations Unies déclarent les TIC un bien d'intérêt général

LE SOMMET mondial sur la société de l'information, mis en place par l'Organisation des Nations Unies, a réuni à Genève, cette semaine, des représentants politiques du monde entier, des techniciens et des agents de la société civile pour élaborer une stratégie internationale en faveur d'un développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de toute la société.

Les TIC ne seront plus réglées par les lois du marché. La Déclaration Mondiale sur les TIC et un plan de développement pour les prochaines années sont orientés vers une gestion sociale de ces technologies.

Un contrôle international permettra de combattre la fracture numérique ou

le développement des TIC à deux vitesses au Nord et au Sud ; la réalisation d'un accès universel sera réglée et cet accès sera relié à des activités d'intérêt général.

L'accord couvre tous les domaines. En plus de reconnaître le rôle central des états et les nouvelles coopérations avec le secteur technologique et entrepreneurial, il est également nécessaire d'assurer une formation appropriée à l'utilisation des technologies et un accès universel à la société de la connaissance.

En dernier lieu, une série de mesures est envisagée pour développer une démocratie réellement participative, en favorisant l'innovation civique et sociale à travers les TIC.

### L'Amérique du Nord, pionnière en démocratie numérique

AUTANT le Canada que les Etats Unis envisagent déjà internet comme un service de communication d'utilité publique et ils reconnaissent, en tant que services essentiels, l'accès du grand public à la technologie et à Internet, une formation appropriée pour faire une bonne utilisation de ceux-ci et la garantie de contenus variés et appropriés aux différents besoins et aux différentes aspirations de la société.

Une fois reconnu le rôle de l'environnement associatif et communautaire de la société de l'information, le financement de projets et d'initiatives citoyennes a été mis en marche.

Ces initiatives sont destinées au contrôle social des technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'à des mécanismes de consultation pour établir de nouvelles politiques dans ce domaine selon les besoins de la société.

L'ère de la cyberdémocratie et de la cybergestion commence, fondée sur la participation active au dialogue et sur les prises de décisions autant dans des espaces publics au sein de la société civile que dans ceux de l'action politique.

Au-delà de l'état et du marché, une nouvelle utilisation des TIC peut faire avancer vers une démocratie plus réelle et une plus grande cohésion sociale.

### Les infrastructures du Sud seront améliorées

L'UN des points réunissant le plus grand consensus du sommet fut l'approbation d'un plan de développement des infrastructures des télécommunications du Sud, en commençant par faciliter l'accès au réseau téléphonique. Ce plan fut conçu comme un programme de solidarité internationale et il sera donc financé à travers un fonds créé par le Nord (à partir, entre autres, des bénéfices reliés aux nouvelles technologies de l'information des filiales des entreprises du Nord dans le Sud).

Le représentant du Sénégal remarque que, grâce à cet accord de la communauté internationale, avec la promotion de contenus et d'applications multimédias locales que plusieurs pays africains sont déjà en train de développer et la progressive intégration de l'Afrique dans la gestion d'Internet (avec la création de AFRINIC), un pas crucial est réalisé pour contrecarrer la « fracture numérique ».

Nouvelle 2 s'inspirant du Cahier de Propositions: **Société de l'information, société de la connaissance : tirer parti d'une mutation**, coordonné par Valérie Peugeot

Collection de Nouvelles Souhaitables (1) inspirées de 25 Cahiers de Propositions de l'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire, [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org)

## SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

### Les Nations Unies déclarent les TIC un bien d'intérêt général

LE SOMMET mondial sur la société de l'information, mis en place par l'Organisation des Nations Unies, a réuni à Genève, cette semaine, des représentants politiques du monde entier, des techniciens et des agents de la société civile pour élaborer une stratégie internationale en faveur d'un développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de toute la société.

Les TIC ne seront plus réglées par les lois du marché. La Déclaration Mondiale sur les TIC et un plan de développement pour les prochaines années sont orientés vers une gestion sociale de ces technologies.

Un contrôle international permettra de combattre la fracture numérique ou

le développement des TIC à deux vitesses au Nord et au Sud ; la réalisation d'un accès universel sera réglée et cet accès sera relié à des activités d'intérêt général.

L'accord couvre tous les domaines. En plus de reconnaître le rôle central des états et les nouvelles coopérations avec le secteur technologique et entrepreneurial, il est également nécessaire d'assurer une formation appropriée à l'utilisation des technologies et un accès universel à la société de la connaissance.

En dernier lieu, une série de mesures est envisagée pour développer une démocratie réellement participative, en favorisant l'innovation civique et sociale à travers les TIC.

### L'Amérique du Nord, pionnière en démocratie numérique

AUTANT le Canada que les Etats Unis envisagent déjà internet comme un service de communication d'utilité publique et ils reconnaissent, en tant que services essentiels, l'accès du grand public à la technologie et à Internet, une formation appropriée pour faire une bonne utilisation de ceux-ci et la garantie de contenus variés et appropriés aux différents besoins et aux différentes aspirations de la société.

Une fois reconnu le rôle de l'environnement associatif et communautaire de la société de l'information, le financement de projets et d'initiatives citoyennes a été mis en marche.

Ces initiatives sont destinées au contrôle social des technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'à des mécanismes de consultation pour établir de nouvelles politiques dans ce domaine selon les besoins de la société.

L'ère de la cyberdémocratie et de la cybergestion commence, fondée sur la participation active au dialogue et sur les prises de décisions autant dans des espaces publics au sein de la société civile que dans ceux de l'action politique.

Au-delà de l'état et du marché, une nouvelle utilisation des TIC peut faire avancer vers une démocratie plus réelle et une plus grande cohésion sociale.

### Les infrastructures du Sud seront améliorées

L'UN des points réunissant le plus grand consensus du sommet fut l'approbation d'un plan de développement des infrastructures des télécommunications du Sud, en commençant par faciliter l'accès au réseau téléphonique. Ce plan fut conçu comme un programme de solidarité internationale et il sera donc financé à travers un fonds créé par le Nord (à partir, entre autres, des bénéfices reliés aux nouvelles technologies de l'information des filiales des entreprises du Nord dans le Sud).

Le représentant du Sénégal remarque que, grâce à cet accord de la communauté internationale, avec la promotion de contenus et d'applications multimédias locales que plusieurs pays africains sont déjà en train de développer et la progressive intégration de l'Afrique dans la gestion d'Internet (avec la création de AFRINIC), un pas crucial est réalisé pour contrecarrer la « fracture numérique ».

Nouvelle 2 s'inspirant du Cahier de Propositions: **Société de l'information, société de la connaissance : tirer parti d'une mutation**, coordonné par Valérie Peugeot

Collection de Nouvelles Souhaitables (1) inspirées de 25 Cahiers de Propositions de l'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire, [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org)